

ETAT DES FRAIS DE CHANGEMENT DE RESIDENCE

A transmettre obligatoirement avec 1 RIB et les justificatifs de transports des pré et post acheminements à l'adresse suivante : dbfb3@ac-noumea.nc

Je déclare sur l'honneur que les renseignements portés sur le formulaire sont exacts. Conformément aux dispositions du code pénal, il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié encourt les peines prévues aux articles L.433-19 et L.441-7.

Nom Nom patronymique Prénom

Division du Budget et
des Finances

Grade et emploi :

Bureau des Frais de
déplacements et
changements de
résidence

Ancienne académie d'affectation

Etablissement d'affectation en Nouvelle-Calédonie :

Bénéficiez-vous d'un logement de fonction (1) : oui non

Affaire suivie par :
Liza EURISOUKE
Melisa DEUWIARI
Bureau 445

L'académie d'origine prend-elle en charge les frais de changement de résidence de l'agent ? oui non

Téléphone
(687) 26 61 42
(687) 26 61 48
Mél.

Situation de famille : célibataire / marié(e) / veuf(ve) / divorcé(e) / pacsé(e) / concubin(e)

PERSONNE(S) **A CHARGE** ACCOMPAGNANT LE FONCTIONNAIRE **DANS SON POSTE D'AFFECTION**

dbfb3@ac-noumea.nc

Nom Nom patronymique

Prénom Profession

Nom de l'employeur Adresse

BP G4
98848 Nouméa Cedex

ENFANTS A CHARGE VIVANT HABITUELLEMENT SOUS LE TOIT DE L'AGENT (2)			
NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	OBSERVATIONS (3)

L'employeur du conjoint, du concubin ou du partenaire d'un PACS prend il en charge les frais de changement de résidence : de l'intéressé ? oui non

des enfants ? oui non

Fait à Nouméa, le

Signature :

- copie de la concession de logement certifiée exécutoire pour les agents logés par l'établissement
- transmettre les certificats de scolarité délivrés en Nouvelle Calédonie des enfants à charge au sens prévu par la législation sur les prestations familiales.
- si arrivée différée merci de le mentionner dans observation